



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS  
DE L'ÉCOLE CŒUR À CŒUR, L'ALTERNATIVE**

**Mercredi 3 septembre 2025 19h00**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'AG du 7 mai 2025 et retour sur les ateliers
4. Mot de la présidence et dépôt du rapport annuel 2024-2025 du Conseil d'établissement
5. Conseil d'établissement
  - 5.1 Élection des représentants des parents au Conseil d'établissement
    - 5.1.1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
    - 5.1.2 Mise en candidature
    - 5.1.3 Élection
6. Élection du représentant et du substitut au Comité de parent CSSMI.
7. Élection d'un représentant des parents au RÉPAQ
8. Création d'un OPP
  - 8.1 Présentation
  - 8.2 Adoption des règles de régie interne
9. Consultation auprès des parents
10. Présentation du personnel
11. Campagnes de financement
12. Obligations des parents
13. Présentation des comités de l'école
14. Informations diverses
15. Levée de l'assemblée



**Assemblée générale des parents – École Cœur à Cœur, l'Alternative  
Mercredi 3 septembre 2025 – 19 h**

**1. Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée débute à 19h09.

Mot de bienvenue de la présidente sortante, Mélanie Villemaire

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est lu par Mélanie Villemaire.

Il est proposé par Judith Landry, appuyée par Geneviève Nadeau, d'adopter l'ordre du jour modifié.

**Adopté  
Résolution AGP-2526-001**

**3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 7 mai 2025**

Le procès-verbal de l'assemblée générale était disponible d'avance pour lecture par les participants.

Il est proposé par Joëlle Breault, appuyée par Julie Clément, d'adopter tel quel le procès-verbal de l'assemblée générale du 7 mai 2025.

Chantal Venne fait un résumé des ateliers de discussion qui ont eu lieu lors de la dernière assemblée générale, en mai 2025.

**Adopté  
Résolution AGP-2526-002**

**4. Mot de la présidence et dépôt du rapport annuel 2024-2025 du CE**

Mélanie Villemaire fait la lecture du message de la présidence qui se trouve dans le rapport annuel 2024-2025 du conseil d'établissement. Elle lit son dernier message en tant que présidente de CE.

**5. Conseil d'établissement**

Mélanie Villemaire présente le rôle et l'implication du parent sur un conseil d'établissement ainsi que la procédure d'élection.



2<sup>e</sup> année du mandat :

- Bélanda Marineau
- Alexandre Legault (maintenant membre du personnel)
- Mélanie Villemaire (Départ)

Mandats terminés :

- Yannick Desforges
- Julie Clément
- Julie-Ève Turcotte

## 5.1 Élection des représentants des parents au Conseil d'établissement

### 5.1.1 Nomination d'un président et d'une secrétaire d'élection

Il est proposé par Mélanie Villemaire, appuyée par Joëlle Breault, puis résolu à l'unanimité de nommer Chantal Venne comme présidente d'élection.

Il est proposé par Mélanie Villemaire, appuyée par Judith Landry, puis résolu à l'unanimité de nommer Chantal Venne comme secrétaire d'élection.

### 5.1.2 Mise en candidature

Cinq postes de 2 ans sont à combler au sein du Conseil d'établissement ainsi qu'un poste de substitut.

La présidente d'élection, Chantal Venne, demande à l'assemblée s'il y a des volontaires ou s'il y a des propositions de candidature.

Les candidats suivants déposent leur candidature de manière volontaire :

- Roxane Thériault
- Anick Prince
- Julie Clément
- Nadine Laporte
- Joëlle Breault
- Annick Caron
- Catherine Caron

### 5.1.3 Élection des représentants des parents au conseil d'établissement

La présidente d'élection, Chantal Venne, présente le résultat du vote.

ATTENDU QUE 5 parents ont déposé leur candidature afin d'agir à titre de membres parents au conseil d'établissement;

ATTENDU QUE 5 postes de membres et 1 poste de substitut étaient disponibles;



Les personnes suivantes sont déclarées élues à titre de représentants des parents au conseil d'établissement de l'école Cœur à Cœur, l'Alternative :

- Roxane Thériault (2 ans)
- Anik Prince (2 ans)
- Joëlle Breault (2 ans)
- Julie Clément (1 an)
- Nadie Laporte (1 an)

La personne suivante est déclarée élue à titre de substitut représentant des parents au conseil d'établissement de l'école Cœur à Cœur, l'Alternative :

- Annick Caron (1 an)

**Adopté**  
**Résolution AGP-2526-003**

#### **6. Élection du représentant et du substitut au Comité de parents du CSSMI**

Mélanie Villemaire, qui était représentante au comité de parents pour l'année 2024-2025, explique en quoi consiste le comité de parents et mentionne les enjeux ayant été discutés au courant de l'année dernière.

ATTENDU QUE Bélinda Marineau a déposé sa candidature afin d'agir à titre de représentante au comité de parent;

ATTENDU QUE Julie Clément a déposé sa candidature afin d'agir à titre de substitut au comité de parent;

ATTENDU QU'un poste était disponible pour chacun des rôles;

Bélinda Marineau est déclarée élue à titre de représentante au comité de parents pour notre école et Julie Clément est déclarée substitut de la représentante au comité de parents.

**Adopté**  
**Résolution AGP-2526-004**

#### **7. Élection d'un représentant des parents au réseau des écoles publiques alternatives du Québec (RÉPAQ)**

Mélanie Villemaire présente le rôle du parent représentant au REPAQ et demande s'il y a des volontaires pour représenter l'école Cœur à Cœur auprès du RÉPAQ

Guylaine Fournier se propose comme représentante des parents au REPAQ.



Le membre est élu par acclamation.

## **8. Création d'un OPP**

### **8.1 Présentation**

Il est proposé par Bélinda Marineau, appuyée par Julie Ciavarella, de créer un organisme de participation des parents (OPP) pour l'année scolaire 2025-2026.

**Adopté**  
**Résolution AGP-2526-005**

### **8.2 Adoption des règles de régie interne**

Il est proposé par Anouk L'Allier, appuyée par Véronique Lefebvre, d'adopter les règles de régie interne de l'OPP pour l'année scolaire 2025-2026.

**Adopté**  
**Résolution AGP-2526-006**

## **9. Consultation auprès des parents**

L'OPP propose d'entreprendre des démarches pour que le vouvoiement ne soit pas obligatoire à l'école pour l'année 2025-2026. Un vote est fait dans l'assemblée pour connaître l'opinion des parents. Il est proposé par Geneviève Fontaine, appuyée par Catherine Caron, que le résultat du vote de ce soir soit l'opinion des parents concernant le vouvoiement. Résultat du vote : 70% des parents se sont prononcés contre le vouvoiement.

## **10. Présentation du personnel**

Chantal Venne, directrice, présente les membres du personnel de l'école. Elle mentionne qu'elle est bien heureuse d'entamer sa troisième année à notre belle école.

## **11. Campagne de financement**

Mélanie Villemaire présente les campagnes de financement qui auront lieu au cours de l'année. Les campagnes ayant été retenues pour le moment sont :

- Fundscrip : cartes-cadeaux que les gens peuvent acheter en ligne et pour lesquelles l'école reçoit une ristourne. Un courriel sera envoyé avec le lien pour aller se les procurer.
- Tirage : Des dons de prix à faire tirer seront demandés prochainement.
- Vêtements Cœur à cœur avec LDFS.



## 12. Obligations des parents

Mélanie Villemaire présente les différentes obligations des parents ainsi que le protocole de comptabilisation. Les points suivants sont abordés :

- Les heures de coéducation du mois de septembre doivent être inscrites sur la feuille prévue à cet effet dans la classe.
- Il est précisé qu'il est possible d'effectuer des heures de coéducation dans d'autres classes que celle de son enfant.
- Un nouveau logiciel de compilation des heures de coéducation sera mis en place à compter du mois d'octobre.

## 13. Présentation des comités de l'école

Judith Landry présente les différents comités de l'école. Les parents sont invités à s'inscrire aux différents comités à la fin de l'assemblée.

## 14. Informations diverses

Chantal Venne précise que les informations diverses sont disponibles dans le Média. Pour toute autre information, les parents sont invités à communiquer avec Carole, au secrétariat de l'école. Elle présente également les éléments suivants :

- le site Web de l'école ;
- le nouveau mode de comptabilisation de la coéducation pour le mois d'octobre ;
- les règles de sécurité liées au transport scolaire.

Enfin, les parents sont invités à devenir membres du groupe Facebook et à consulter le nouveau site de l'OPP.

## 15. Levée de l'assemblée

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Mélanie Villemaire déclare la levée de l'assemblée à 20h54. Il est proposé par Catherine Caron, appuyée par Myriam Pelletier de lever l'assemblée.

**Adopté**  
**Résolution AGP-2526-007**

Chantal Venne, Directrice

*Chantal Venne*

---

Mélanie Villemaire, Présidente

*Mélanie Villemaire*

---

